

**Dom Norbert  
Lépine nommé  
à Rome**

Le chapitre général de l'Ordre Cistercien (Ordre Trappiste) vient de nommer l'ancien directeur de l'Institut agricole d'Oka au poste de définitiveur de l'Ordre. C'est ce qui vient d'être annoncé au terme des assises annuelles du chapitre général qui viennent d'avoir lieu à l'Abbaye de Cîteaux, en France.

Admis à la Trappe d'Oka en 1921, Dom Norbert Lépine y fut ordonné prêtre en décembre 1929. Il étudia ensuite les sciences agricoles à l'Université de Montréal où il décrocha le titre de licencié en 1934. Professeur à l'Institut agricole d'Oka, il en devient le directeur en 1938, poste qu'il occupa jusqu'à la fermeture de l'Institut en 1962. Depuis janvier 1964, Dom Norbert était prieur du monastère des Trappistes à Oka.

Dom Norbert Lépine quittera le Canada à la mi-août pour aller occuper ses fonctions auprès de l'abbé général de l'Ordre, à Rome.

**Vacances,  
loisirs,  
tourisme**

"Que le temps consacré aux loisirs et particulièrement aux voyages ne soit pas une occasion de dissipation et de divertissement malsains, mais bien un moment de saine détente physique et morale. Que le temps des loisirs et des vacances ne soit pas synonyme d'oisiveté vile et pesante, plaisir désordonné qui arrêterait la marche de l'esprit. Mais qu'au contraire il aide celui-ci à comprendre que l'homme est destiné à un état de vie qui transcende son cheminement terrestre, et à découvrir que cet instinct qui le pousse à chercher hors de lui n'a de sens que s'il est le symbole et l'amorce de cette autre recherche bien plus fondamentale qui l'invite à regarder au-delà de lui et au-dessus de lui. Ce n'est qu'à cette condition que le tourisme pourra conduire l'homme vers les plus hautes ascensions et attirer sur lui les bénédictions de Dieu".

S. S. Paul VI

**Interviews de la  
semaine à  
Témoignage**

Du 24 au 29 juillet 1967

CJLM 1350 — 2 h. 30 p.m.

Animateur: Paul Hamel, s.j.

LUNDI, 24 juillet: Jean Galot: **Le Seigneur revendra** (Duval).

MARDI, 25 juillet: Marcel Marcotte: **La différence d'âge est-elle un obstacle au mariage?**

MERCREDI, 26 juillet: Jean Martucci: **L'Eglise a-t-elle déjà défendu la lecture de la Bible.**

JEUDI, 27 juillet: Dr et Mme H. Archambault: **Dans quelle mesure est-on responsable de son conjoint.**

VENDREDI, 28 juillet: Henri Guindon: **L'Eglise respecte-t-elle la liberté des gens.**

SAMEDI, 29 juillet: Léopold Prévost: **Quel est le rôle du Frère jésuite?**

**Selon le pape Paul VI l'Eglise ne pourra se rapprocher du monde qu'en demeurant elle-même**

CITE DU VATICAN, A.F.P. — L'Eglise ne pourra se rapprocher du monde qu'en restant égale à elle-même. Telle est la conviction que le pape a exprimée au cours de l'audience générale de mercredi, en évoquant les conditions dans lesquelles l'Eglise pourra s'acquitter de la consigne que lui a donnée le concile de rétablir un pont entre elle-même et l'homme moderne.

Le souverain pontife a souligné que ce pont, s'il faut le rétablir, c'est qu'il n'existe plus, et le pape s'est demandé comment l'Eglise devra opérer pour s'assurer à nouveau la confiance des hommes.

"Bien que vivant ensemble, a poursuivi Paul VI, le chrétien et l'homme du monde ne marchent-ils pas dans des directions opposées? L'un recherche le règne de Dieu, l'autre le règne de la ter-

re. Ces deux positions ne sont-elles pas incompatibles?"

**ABANDON DES TRADITIONS**

"Un rapprochement de l'Eglise et du monde contemporain n'exige-t-il pas de la part de l'Eglise un profond bouleversement de tout son être, de toute sa doctrine, de toute sa loi morale et canonique? On a parlé d'"aggiornamento"; est-il donc loisible d'abandonner la tradition, les dogmes, la discipline philosophique, les structures ecclésiastiques?"

Peut-on donc façonner à loisir

une nouvelle conception de la constitution de l'Eglise et soumettre sa doctrine à une interprétation nouvelle, en tirant une "théologie moderne", tenant compte davantage de la mentalité courante et de sa répugnance à admettre des vérités dépassant son entendement spontané?"

Le pape a relevé ensuite que des discussions se sont produites dans le camp catholique au sujet d'une "autre façon" de penser et d'agir, qui ne semble pas pleinement conforme aux indications conciliaires, à savoir que la

mission de l'Eglise doit viser d'abord et principalement le service de l'homme plutôt que le culte de Dieu et l'apostolat religieux".

"Il sera opportun de ne pas perdre de vue ces problèmes, pour résoudre dans le juste sens, voulu par le concile, la question du rapprochement de l'Eglise et du monde contemporain. Que chacun de vous cherche à être un vrai et bon catholique et il saura être le sel et la lumière du monde, comme l'a dit Jésus-Christ", a conclu Paul VI.

**Le pape ira en Turquie**

Le pape Paul VI se rendra en Turquie par avion le 25 juillet prochain, pour une visite de deux jours, au cours de laquelle il discutera avec le patriarche Athénagoras de la préservation du caractère sacré des lieux saints de Jérusalem, actuellement sous le contrôle d'Israël.

En annonçant cette nouvelle, Paul VI a voulu donner à sa démarche un caractère exclusivement religieux, tout comme il l'avait fait en se rendant au Portugal.

S'adressant aux fidèles sur la place Saint-Pierre, le pape a dit que sa visite en était une "d'espérance pour trouver la voie de l'unité entre l'Eglise catholique et les Eglises encore séparées".

Mais le pape entend néanmoins rencontrer les autorités civiles turques, les chefs des différentes Eglises résidant dans le pays ainsi



que les représentants des religions non chrétiennes, c'est-à-dire les Musulmans et les Juifs.

(A suivre à la page 2)

**Dénonciation du  
christianisme  
areligieux**

Nous lisons dans un éditorial du P. Jean Daniélou, s.j., publié en tête d'un récent numéro du "Bulletin St-Jean-Baptiste (Paris)" les fermes propos de cet observateur que la culture théologique rend remarquablement lucide.

IL EST ESSENTIEL de dénoncer, alors qu'il est encore temps et que ses ravages ne font encore que commencer, le courant de pensée qui s'intitule christianisme areligieux. L'expression au premier abord apparaît singulière. Elle exprime bien, cependant, ce qu'elle veut dire. Pour les représentants de ce courant, le sacré représente un phénomène culturel périmé qui correspond à un âge présicientifique. Ce phénomène n'aurait plus de place dans le monde contemporain. Si l'on veut donc que le christianisme survive, il faut le dissocier du sacré. Cette démythisation doit porter sur les représentations religieuses, qu'il s'agisse de ce qui concerne Dieu, ou qu'il s'agisse des mystères du Christ. Elle doit porter sur les manifestations du sacré dans la société, qu'il s'agisse des lieux de culte ou des fêtes religieuses. Elle doit porter

sur la relation personnelle de l'âme avec Dieu le culte et la mystique. A l'origine de ce courant, il y a eu des préoccupations valables: souci de purifier la réalité de Dieu de représentations anthropomorphiques, réaction contre des pratiques de caractère superstitieux, méfiance des illusions et des alibis de l'expérience subjective. Mais sous prétexte de purifier le christianisme, on en vient à une sorte de fureur iconoclaste, qui dénonce tout dogme comme une idolâtrie, tout rite comme une magie, toute mystique comme une illusion. Il ne reste plus qu'une sorte de vide devant un mystère inaccessible. Et ceci est radicalement contraire à la vérité de l'homme que Dieu a fait capable de le connaître à travers son oeuvre et plus encore à la vérité du chrétien à qui Dieu s'est manifesté en forme d'homme. Il faut ajouter, du coup, le christianisme n'est plus que le privilège d'une petite aristocratie d'initiés et devient totalement inaccessible à la foule immense des pauvres. (...)

Bulletin St-Jean-Baptiste, Paris

**Chronique de la Cathédrale**

**Matière à réflexion**

Le pavillon de la Jeunesse à l'Expo nous fournit matière à réflexion sur le phénomène "jeunesse". La jeunesse du monde représente 62% de la population du globe terrestre; ce groupe important bien orienté vaudrait son pesant d'or...

"Tous, parents, prêtres, éducateurs, nous avons l'impression qu'un drôle de défi est à relever. Drôle dans le sens d'inquiétant; inquiétant parce que la belle tranquillité étalée depuis longtemps est désormais hors de saison". Il n'y aura plus de chrétiens automatiques; en un sens c'est mieux ainsi, car se ranger sous

la bannière du christianisme, exige un engagement profond de la conscience librement consenti en vertu de convictions raisonnées. On ne fabrique pas de chrétiens en série, comme on manufacture des chaussures ou toute autre marchandise, en quantité calculée selon les commandes des marchands détaillants!

Autrefois les parents s'en tiraient à peu de frais: les enfants avaient de bonnes notes en catéchisme: sécurité! En rang serré ils étaient conduits à confesse la veille du premier vendredi du mois: sécurité! Bien encadrés, ils

(A suivre à la page 2)

**Dommages aux lieux Saints**

**Le Pape au secours des victimes de la guerre**

Le Saint-Père a envoyé successivement 25,000 dollars à la Caritas Internationalis et 50,000 à la Mission pontificale pour la Palestine.

Un avion affrété par le St-Siège a pris la direction d'Amman, le samedi 17 juin, dès que les communications aériennes ont pu être rétablies. Il portait des produits pharmaceutiques et des vivres (plus de 5 tonnes), débarqués à Beyrouth et acheminés par route à Amman.

Le 18 juin, à 4 h. du matin, un second avion est parti pour Damas, via Beyrouth; le 19 juin, à 2 h. p.m., un troisième appareil s'est envolé en direction du Caire, chacun d'eux avec un chargement semblable à celui du premier avion. Le 20 juin est parti en direction d'Amman, un appareil avec un chargement utile (vivres, produits pharmaceutiques) de 8 tonnes, rassemblé surtout par les religieuses de Notre-Dame de la Merci.

(L'Oss. Rom., 23 juin 67)

**DOMMAGES AUX LIEUX SAINTS**

Mgr Abramo Freschi, revenant de Jérusalem, a déclaré qu'il a pu visiter en détail la ville, après

la cessation des hostilités. Les dommages causés aux Lieux Saints dans la vieille ville de Jérusalem sont minimes; on ne pourrait pas croire que, pendant trois jours, il y ait eu en ces quartiers une lutte acharnée, maison par maison.

Très réduits aussi les dommages qu'ont subis les communautés religieuses. Mais, dans la nouvelle ville, il en va autrement. La coupole de l'église de la Dormition est presque complètement détruite. Placé aux confins de la zone arabe et de la zone israélienne de Jérusalem, l'édifice a été au centre même de la bataille. La délégation apostolique, qui était installée sur les pentes du Mont Scopus, aux abords de la zone neutre, a été aussi très éprouvée. (C'est là que le Pape avait demeuré, lors de son pèlerinage à Jérusalem). Pendant trois jours, le délégué apostolique et tout le personnel de la délégation ont dû se réfugier et vivre dans un abri. Les religieuses de la délégation ont déployé, au cours de ces journées, une activité inlassable et courageuse, pour faire face à la situation avec des moyens de fortune.

(L'Oss. Rom., 23 juin 67)

## POURQUOI PAS ? ...

### Charité bien ordonnée...

Au moment où ces lignes paraîtront, il ne fait pas de doute que le succès aura couronné une campagne de souscription toute spéciale: celle que l'on a lancée, fin avril, en faveur des pauvres de la région métropolitaine qui ne peuvent se payer le luxe d'une seule visite à l'Expo.

Et si je parle de succès et de couronnement, c'est un peu beaucoup par ironie, et pour marquer la différence fondamentale qui existe entre nos belles paroles, nos projets sublimes, et leur application concrète.

Car l'objectif était de \$190,000.00, somme plutôt humble si l'on songe que l'édification de la "Terre des Hommes" et de ses approches a frisé le milliard de dollars. Le lancement de l'opération s'est fait avec toute la solennité voulue, et l'appui bénévole des journaux et des autres moyens d'information. Je m'attendais, pour ma part, à une affluence considérable de dons, qui ferait éclater le "thermomètre" en moins de trois jours.

Mais voici qu'au bout d'une semaine, on avait atteint la somme astronomique de \$1,900.00: un pour cent de l'objectif! Et pendant ce temps-là, les Montréalais et les citoyens de "La belle province" s'amusaient ferme sur les îles de l'Expo, heureux comme peuvent l'être de parfaits égoïstes!

Il a fallu des subventions spéciales du Québec (\$50,000.00) et de Montréal (\$20,000.00) pour que le cap des cent mille dollars soit franchi. Mais un mois s'était écoulé, et les offrandes individuelles demeuraient encore parcimonieuses et rares.

Pourtant, il n'est pas faux de dire que la Métropole compte 300,000 pauvres, qui vivent dans une misère quasi orientale, du moins pour une bonne part. J'ai pu le constater moi-même tout dernièrement. Alors que je revenais d'Ottawa, l'autocar dans lequel j'avais pris place dut emprunter un itinéraire inusité et nous fit traverser la partie la plus lépreuse de l'ouest de Montréal. Des touristes français, qui étaient derrière moi, ont fait allusion, à plusieurs reprises, à la ressemblance de ce quartier avec les environs du port de Marseille. La comparaison était assez juste, mais peu flatteuse! Et tout à coup, sans la moindre transition, nous débouchions en plein centre des affaires, avec son luxe, ses gratte-ciel, ses financiers et ses touristes heureux et satisfaits.

"Charité bien ordonnée commence par soi-même", a-t-on souvent répété. D'aucuns y sont vu la formule type de l'égoïsme... chrétien. Mais ne pourrions-nous pas l'entendre dans son sens positif et dynamique, pour commencer l'exercice de la charité chez nous, ou autour de nous, auprès de ceux qui se contenteraient bien des restes de nos boustifailles?

Et si nous faisons plus d'heureux dans notre ville ou dans notre village, ce bonheur ne pourraient-ils pas se répandre bien plus loin, jusqu'aux Indes et au Vietnam?

ANDRE

### Le pape ira en...

(Suite de la 1ère page)

Paul VI sera reçu le 25 juillet à Istanbul par le président de la république M. Cevdet Sunay, avec qui il s'entretiendra. Le lendemain il sera à Ephèse, et il regagnera le soir même la cité du Vatican.

En Turquie, l'annonce de la visite du pape a été accueillie avec une vive surprise et une grande satisfaction. Un très grand prix serait attaché par les Turcs au fait que Paul VI ait choisi un pays musulman pour son prochain voyage.

On ignore quel accueil a été réservé au Vatican aux suggestions que les autorités d'Israël ont pu faire à Mgr Angelo Felici envoyé par le Vatican en mission d'étude en Palestine.

L'intention de Paul VI de rencontrer aussi des représentants non chrétiens permet de penser que se dessine un mouvement visant à rassembler tous ceux qui ont des intérêts spirituels à Jérusalem.

Le cardinal Meouchi, patriarche maronite libanais envisage, d'accord avec le gouvernement du Liban, d'inviter le souverain pontife à visiter ce pays en allant ou en revenant de Turquie.

Tous les milieux politiques arabes estiment qu'une démarche de Paul VI vers les pays du Moyen-Orient dans les circonstances présentes revêtirait une importance exceptionnelle, particulièrement au moment où la question de Jérusalem se pose sur le plan politique et sur le plan religieux.

On fait remarquer qu'une prise de position commune des Eglises orthodoxe et catholique sur le problème des lieux saints aurait des conséquences très importantes sur le statut de Jérusalem.

Il ne fait de doute pour personne qu'une rencontre de Paul VI avec le patriarche Athénagoras leur permettrait de formuler en commun la position de l'ensemble de la chrétienté sur l'avenir de Jérusalem.

Enfin, rien n'a été précisé sur le contenu des entretiens entre le pape et le président turc, sauf qu'ils sont considérés comme devant marquer une étape importante dans le développement des relations très cordiales qui existent déjà entre le gouvernement d'Ankara et le Saint-Siège. L'on se rappelle en effet que Jean XXIII fut délégué apostolique en Turquie.

F. F.

# Je l'ai VU dans

SUR L'EAU-  
DANS  
L'EAU  
A-T-T-E-N-T-I-O-N



DEMENAGEMENT

**Dr Raymond AMYOT**

A MAINTENANT SON BUREAU A

504, RUE ST-LOUIS

PRENEZ RENDEZ-VOUS A:

**756-0581**

### Matière à réflexion...

(Suite de la 1ère page)

assistaient à la messe: sécurité! Ils n'avaient même pas l'idée de regimber et fonctionnaient sur l'air d'aller: sécurité!

Aujourd'hui c'est autre chose: Les parents s'affolent devant l'indépendance et la détermination des jeunes; même les plus optimistes sont désarmés et se sentent désarmés devant les questions qu'on leur pose, ou qu'on ne leur pose pas. Tous ceux qui de près ou de loin, ont un rôle à jouer dans l'éducation, s'ils sont conscients de leurs responsabilités, réalisent, devant l'émancipation actuelle, la nécessité d'un témoignage à coeur ouvert et en permanence, commandé par l'intérieur et non seulement pour sauver les apparences.

"Nous sommes tous poussés au pied du mur, et obligés de se compromettre; ils n'est pas exagéré de dire: ou bien nous nous attaquerons à un approfondissement de notre foi, et à un remodelage de nos accoutumances religieuses, ou bien nous devons nous résigner à beaucoup de lâchages".

Nous sommes embarqués dans le même bateau, pour le meilleur ou pour le pire: sommes-nous intéressés à jeter l'ancre à bon port? Alors devenons des spécialistes de la foi, pour en imprégner notre vie et celle des autres; si non, nous risquons fort de couler. Il y a matière à réflexions!

**R. MALO**  
Agent d'immeubles  
Joliette 753-7129

PROVINCE DE QUEBEC  
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIÈRE  
COMTE DE JOLIETTE

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la commission scolaire régionale susdite, qu'à la session régulière tenue le 5 juillet 1967, MM. les commissaires d'écoles de la commission scolaire régionale Lanaudière ont adopté la résolution suivante:

CONSIDERANT qu'il a été nécessaire d'acheter de l'ameublement pour l'organisation des laboratoires, salles de classe, services éducatifs et administration générale, à savoir:

Administration générale	\$14,336.00
Administration pédagogique	16,457.00
Enseignement secondaire	205,598.00
Enseignement tous niveaux	10,802.00
Orientation scolaire et professionnelle	92.00
Service social	783.00
Bibliothèque	798.00
Loisirs, sports et éducation physique	217.00
Service de santé et clinique	1,165.00
Psychologie	876.00
Audio-visuel	11,907.00
Transport	1,282.00
Cantines	1,960.00
Service de l'équipement scolaire	7,163.00
Mobilier 1965-66 (solde)	3,314.00
TOTAL	\$276,750.00

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir à cette fin les dépenses ci-dessous énumérées:

ITEM:	\$276,750.00
a) Ameublement	
b) Impression et escompte sur la vente des obligations et frais de publication dans la Gazette Officielle	13,250.00
TOTAL	\$290,000.00

CONSIDERANT que les commissaires d'écoles ne peuvent acquitter les dépenses susdites à moins d'avoir recours à un emprunt;

EN CONSEQUENCE, monsieur le commissaire J.-A. Lusignan propose qu'une résolution soit adoptée à cette fin, et qu'il soit énoncé par cette résolution ce qui suit:

ARTICLE 1.

Les commissaires d'écoles pour la commission scolaire régionale Lanaudière s'obligent à affectuer les dépenses ci-dessus spécifiées dont la somme prévue se chiffre à \$290,000.00.

ARTICLE 2.

Les commissaires d'écoles s'obligent en outre à contracter, pour les fins susdites, un emprunt maximum de \$290,000.00, en monnaie ayant cours légal au Canada, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 7% l'an, devant être amorti en une période de vingt (20) ans, et à réaliser ledit emprunt au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence dudit montant.

ARTICLE 3.

Les obligations, représentant le capital seront émises en valeurs nominales de \$100.00 ou de multiples de \$100.00. Chacune de ces obligations sera munie de coupons détachables représentant l'intérêt payable semi-annuellement jusqu'à échéance de l'obligation.

ARTICLE 4.

La date d'émission des obligations sera fixée au 1er avril 1968. Elles seront remboursables au pair, par séries, au cours d'une période de 20 ans, à l'échéance indiquée sur icelles, et suivant le rythme d'amortissement annuel fixé au tableau ci-annexé pour le capital de l'emprunt.

Les commissaires d'écoles se réservent cependant la faculté (mais subordonnée à l'autorisation du ministre des Affaires municipales obtenue sur recommandation du ministre de l'Éducation) d'émettre ces obligations pour des termes plus courts que celui décrété à l'article 2 pour l'emprunt, si les conditions du marché financier l'exigent, pourvu que chaque émission subséquente le soit pour la balance due sur l'emprunt.

ARTICLE 5.

Elles seront remboursables au porteur ou au détenteur immatriculé, selon le cas, à tous les bureaux de la Banque Canadienne Nationale, situés dans la province de Québec. Les fonds que la commission scolaire affectera au remboursement des obligations et au paiement des coupons seront déposés, dans un compte spécial, à la succursale de ladite banque à Joliette.

ARTICLE 6.

Elles porteront intérêt à un taux ne dépassant pas 7% l'an, lequel sera payé semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre de chaque année, sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital.

ARTICLE 7.

Elles seront signées par le président et contresignées par le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt.

ARTICLE 8.

Elles ne seront pas remboursables par anticipation.

ARTICLE 9.

Pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles conformément au tableau ci-dessus ou ci-annexé, il est, par la présente résolution, ordonné que chacune des commissions scolaires faisant partie de la commission scolaire régionale susdite, impose et prélève annuellement une taxe foncière spéciale à un taux suffisant, sur tous les biens-fonds imposables de sa municipalité scolaire d'après le rôle d'évaluation ajusté suivant la loi, pour acquitter, jusqu'à extinction, sa part du service de la dette ou de l'emprunt contracté telle qu'établie par la commission scolaire régionale aux fins de la présente résolution, conformément aux dispositions des articles 488, 489, 491 et 492 de la loi de l'Instruction publique (ch. 235, S.R.Q. 1964 et ses amendements).

ARTICLE 10.

Au cas où le montant réel de l'une quelconque des dépenses ci-haut mentionnées au 1er CONSIDERANT serait moindre que celui prévu, le solde d'argent disponible pourra servir à défrayer l'une quelconque des dépenses dont le montant réel serait plus élevé que celui prévu; ou encore, être ajouté à la réserve pour les imprévus si celle-ci n'était pas suffisante.

Adopté unanimement,

Vraie copie certifiée.

Ce 6<sup>e</sup> jour de juillet 1967.

Jean-Guy Nadon, secrétaire-trésorier

## Centenaire de Saint-Côme

## Défilé de chars allégoriques

St-Côme (DNC) — Dans le cadre des festivités du centenaire de St-Côme, dimanche après-midi, après la joute de balle-molle, vous pourrez assister à un défilé de chars allégoriques rappelant les différents aspects de St-Côme, son genre de travail, son aspect touristique, sa vie religieuse, ses activités sportives et à partir de ce qui existait à cette époque de 1867, vous pourrez faire la comparaison et voir les progrès réalisés dans les sphères de l'activité humaine.

## JOURNEE EUCHARISTIQUE

Mardi dernier, une assistance nombreuse est venue rendre ses hommages à Jésus-Hostie à toutes les messes. Nous remercions les prêtres des paroisses voisines qui nous ont aidés: M. l'abbé Paul Cantara, curé de St-Alphonse, M. l'abbé Hector Geoffroy, curé de Ste-Emélie, M. l'abbé Pierre-Damien Robert, curé de Ste-Béatrix, M. l'abbé Fernando Blouin, curé de St-Zénon.

## CHORALE

Jeudi dernier, la chorale paroissiale formée d'élèves du Couvent était heureuse d'aller en pique-nique dans la région de St-Donat.

## EN PROMENADE

La semaine dernière M. l'abbé Jean-Marie Payette, vicaire à Lanoraie, en promenade dans sa famille: Mme Israël Payette. Bonnes vacances.

## CENTENAIRE-BANQUET

Dans les manifestations du centenaire de St-Côme, il faut souligner le souper canadien tenu samedi soir dernier à la Salle Beaudry où plusieurs centaines de personnes, des paroisses, des parents et des amis de l'étranger sont venus fraterniser et se réjouir des cent ans de vie de la paroisse de St-Côme et de sa prospérité touristique qui continue de s'accroître à chaque année.

A la table d'honneur, on remarquait la présence de deux anciens de la paroisse M. Hubert Laforest et M. Damien

Mélançon, demeurant tous les deux dans la région de l'Abitibi. M. Laforest se porte bien en dépit de ses 91 ans. On remarquait aussi la présence de M. et Mme Wilfrid Lepage. M. Lepage est le président des loisirs paroissiaux qui ont tenu à souligner le centenaire. Ensuite, nous avons le bonheur d'avoir avec nous une délégation de la paroisse de St-Damien; ces gentilles dames et demoiselles habillées en costume de l'époque. M. Guy Chevrette, professeur à Joliette, a présenté à l'assistance les invités.

Après avoir savouré un délicieux souper, ce fut l'heure des réjouissances populaires au terrain de stationnement, près de l'église. Pour les uns ce fut la danse carrée; pour les plus jeunes, on disposait de jeux où l'habileté seule permet de décrocher des prix et pour les enfants il y avait la pêche où on est toujours chanceux.

## LOISIRS

Samedi dernier, pour marquer les fêtes du centenaire, le club de St-Côme recevait un club d'étoiles provenant des clubs de la ligue Joliette-Montcalm, et notre club s'est incliné devant la puissance de son adversaire qui l'a défait par le compte de 4 à 1. A noter que le club de St-Côme est remonté en tête de la ligue.

Félicitations.

## ABONNEMENTS

La campagne d'abonnements au journal L'Action populaire est terminée. A remarquer que tous les abonnements sont échus le 1er juillet; il y a quelques personnes que je n'ai pas rencontrées parce qu'absentes pour quelques semaines. Celles-ci n'ont qu'à communiquer avec L'Action populaire elle-même. Remerciements pour votre appui au journal diocésain et à Mlle Fernande Breault qui a fait la sollicitation à domicile.

## Rawdon

## DE RETOUR:

D.N.C. — Il nous fait plaisir d'annoncer le retour dans leur foyer de nos accidentés. La jeune Louise Cantin âgée de 7 ans fillette du Dr Yves Cantin, dentiste de la rue Queen qui a été hospitalisée à l'hôpital Ste-Justine de Montréal après avoir été frappée par un camion qui malheureusement ne l'avait pas vu, au moment où elle traversait la rue tout près de chez elle. Le jeune Pierre St-Amour âgé de 10 ans a été gravement blessé en jouant sur une trapèze, cependant il est en voie de rétablissement après avoir été hospitalisé à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Espérons que leurs convalescences sera de courte durée afin qu'ils puissent jouir de leurs derniers jours de vacances.

## DE PASSAGE:

Dimanche dernier, M. et Mme Clifford Tomshell et leur fillette Suzan chez MM. Paul et André Forest et leur tante Mlle B. Morin. Samedi le 14 juillet, le R. P. Gérard Martin d'Afrique du Sud fit une visite éclair chez sa cousine Mme Bernard Patenaude de la rue Queen. Le P. Martin retournera dans son pays d'adoption le 1er août.

## St-Cuthbert

## (DNC) DECES

Le 8 juillet, funérailles et inhumation à St-Cuthbert de feu Dame Vve Joseph à Calixte Fafard, née Delvina Coulombe, âgée de 89 ans. La levée du corps fut faite par l'abbé Emilien Houle et le service fut chanté par M. le curé M. Piette. Elle laisse deux filles: Mme Benoit Laferrrière de St-Cuthbert et Mme Norbert Bérard de Ste-Elisabeth ainsi que plusieurs petits-enfants.

Le 8 juillet, il y eut cérémonie des anges de Francine Hamel, fille de Gaston Hamel et de Jeannine Roberge, de S. Jean Chrysostome, Co. Châteauguay, elle avait 2 ans et 5 mois et était la nièce de M. Fernand Roberge du village. Le Père Bruno Hamel, de la Fraternité Sacerdotale, a présidé la cérémonie.

## BAPTEME

Le 9 juillet, Joseph, Léo, Laurent, né le 27 juin, enfant de M. et Mme Jacques Champagne (Pierrette McDonald), Parrain et marraine: M. et Mme Léo Chevrette (Marielle McDonald), de Berthier. Porteuse: Mme Bertrand Caron (Lise Fafard).

## MARIAGE

Le 15 juillet, M. Maurice

**R. MALO**  
Agent d'immeubles  
Joliette 753-7129

Boivin, fils de M. et Mme Rosaire Boivin (Irène Pagé), de St-Thomas de Joliette, a épousé ici Mlle Pauline Brissette, fille de M. et Mme Elphège Brissette (Anita Gravel). Meilleurs vœux aux nouveaux époux.

## ABONNEMENT AU JOURNAL

Nous sommes actuellement à passer pour le réabonnement au journal diocésain L'Action Populaire, s'il y avait des personnes absentes à leur domicile et qui aimeraient recevoir ce journal ou qui aimeraient à abonner un parent de l'extérieur, vous pourrez vous adresser au presbytère.

## VOYAGE AU MILLE ILES

Dimanche dernier, un autobus de jeunes des 4-H, de la paroisse et des paroisses environnantes, complété par des jeunes de la J.R.C. de la paroisse, avaient le bonheur de visiter les Mille Iles. C'était un voyage organisé dans le but de récompenser les membres des 4-H de notre région. Mlle Liette Fafard a permis en même

temps aux jeunes de notre section de la J.R.C., de bénéficier de cette agréable détente d'été. Ils ont bien aimé leur voyage et remercient tous les organisateurs en charge.

## St-Alexis

## ELECTIONS PAR ACCLAMATION:

Mercredi, 12 juillet dernier, c'était jour de mise en nomination pour le poste de maire et pour trois des six conseillers. Le tout se passa dans la paix, si bien qu'à la fin de la séance de mise en nomination, ces quatre postes avait trouvé titulaire et cela par acclamation. Ainsi on retrouvera à la table du conseil de St-Alexis Village: M. le maire Théodore Morin qui en sera à son 2e terme. Le siège no 2 sera occupé par M. Odéo Landry, M. Robert Labelle occupera le siège no 4 et M. Clément Marsolais occupera le siège no 6. Nous offrons nos plus vives félicitations à tous ces

(A suivre à la page 4)

## LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES COMTE DE JOLIETTE, P.O.

## Demande de Soumission

Des soumissions en duplicata, cachetées et intitulées: "Soumissions-Travaux d'aqueduc et d'égouts" seront reçues par la Municipalité de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies, a/s M. J.-Roger Perreault, secrétaire-trésorier jusqu'à 17 h., lundi le 7 août 1967.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules officielles fournies à cette fin par les ingénieurs-conseils Lucien Leclerc & Beaudry, Dupuis, Morin, Routhier.

Les soumissions seront ouvertes et lues à une séance du conseil municipal qui se tiendra le 7 août 1967 à 20 h.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié tiré sur une banque à charte du Canada et payable à l'ordre de la Municipalité de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies ou d'un bon de soumission d'une compagnie d'assurances reconnue, d'au moins 10% du montant total de la soumission.

Les plans, cahiers des charges et formules de soumission pourront être obtenus au bureau des ingénieurs-conseils Lucien Leclerc & Beaudry, Dupuis, Morin, Routhier au 70 Place Bourget Sud, Joliette ou 9666, avenue Pélouquin, Montréal 12, contre un dépôt de \$50.00 dollars en argent ou chèque fait à l'ordre des ingénieurs, lequel sera remis en entier aux soumissionnaires qui auront retourné les documents en bonne condition dans les 10 jours suivant l'ouverture des soumissions.

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.-Roger Perreault, secrétaire-trésorier

## ON DEMANDE

## Opératrice d'expérience à domicile

Jackets de ski

NOUS LIVRONS LA MARCHANDISE

Joliette et la banlieue

Information

Montréal 254-5697

## PLOMBERIE

## COUVERTURE

## CHAUFFAGE

## Brûleurs à l'huile

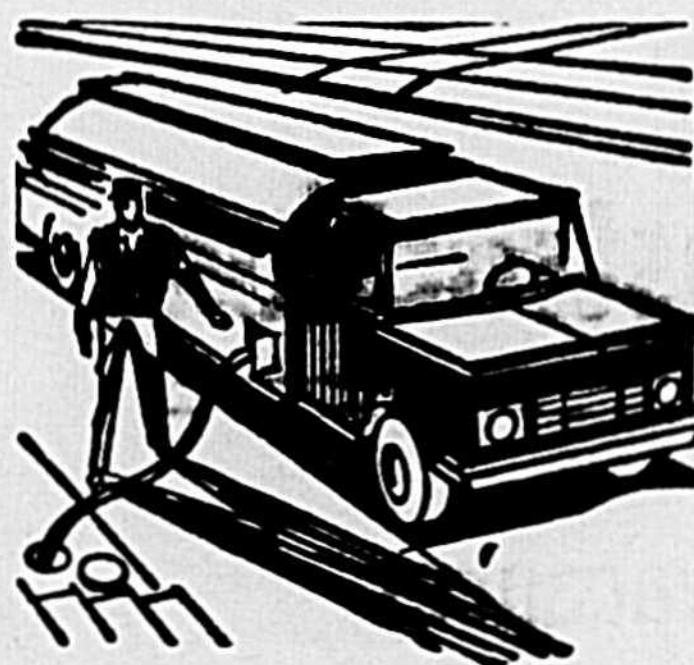
## ENTRETIEN-REPARATION

## Latendresse &amp; Pauzé Enrg.

460, RUE DOLLARD

TEL. 756-6001

JOLIETTE, QUE.



## R. Robitaille Enrg.

## HUILE A CHAUFFAGE

147, boulevard St-Henri

Mascouche

Pour un service ultra rapide, signalez

LIVRAISON AUTOMATIQUE

AUSSI

SERVICE DE GAZOLINE

ET DIESEL AUX CULTIVATEURS



474-2390

# SUCO demande 50 volontaires

L'expérience de SUCO (Service universitaire canadien outremer), déjà vieille de 5 ans, démontre qu'en invitant les Canadiens à offrir leurs services dans les pays francophones d'outremer, on a peut-être trop insisté sur l'aspect missionnaire de ces services. Misant sur la générosité et l'idéalisme des jeunes on leur a présenté le service outremer dans les cadres de SUCO comme un don total de sa personne pour une période de 2 ans dans quelque contrée lointaine laissée en panne par la décolonisation d'après guerre.

Or s'il est vrai que nos Canadiens français ont rendu et continuent de rendre de grand services dans les pays francophones du tiers monde, les lettres que nous en recevons, font grand état des bienfaits qu'ils en retirent. Il ne s'agit pas de biens matériels, cela va de soi, mais d'un enrichissement d'un autre ordre.

L'éventail varié des techniques et des professions auxquelles S.U.C.O. fait appel comprend à peu près toutes les disciplines de nos institutions d'enseignement universitaires, collégiales et techniques.

Côté matériel, nos volontaires doivent se contenter d'un niveau de vie plus modeste que celui qu'ils ont connu au Canada, mais qui est celui des autochtones occupant des postes équivalents. Ceci facilite d'ailleurs leur intégration dans le milieu où ils doivent travailler et exercer leur influence. SUCO assume leur frais de transport à l'aller et au retour.

La formule SUCO, mise au point il y a cinq ans, doit son succès à deux facteurs principaux. Elle répond d'une part aux besoins vitaux des pays concernés et, d'autre part, permet à de jeunes canadiens de servir tout en acquérant une expérience et un enrichissement dont ils profiteront toute leur vie durant.

SUCO compte actuellement plusieurs Canadiens et Canadiennes

en services dans des pays différents et leur demandes continuent d'affluer d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie, des Antilles et de l'Amérique latine.

En ce moment, plusieurs pays ont un besoin pressant de personnel spécialisé de langue française et demande l'aide du SUCO. La gamme des postes vacants comprend presque toutes les disciplines universitaires, collégiales, secondaires ou techniques. On recommande fortement aux intéressés de communiquer avec SUCO, Service universitaire canadien Outremer, 151 rue Slater, Ottawa, ou avec l'un des comités locaux suivants:

SUCO, Vie étudiante, Université de Montréal, Montréal, tél. 733-9951.

SUCO, Pavillon Pollack, Université Laval, Québec, Tél. 656-3332.

SUCO, M. Laurent Biron, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Tél. 569-7431.

SUCO, M. Rodrigue Langevin, Séminaire de Chicoutimi, Chicoutimi, Tél. 549-1157.

SUCO, M. Clément Boulanger, Séminaire de Rimouski, Rimouski, Tél. 724-4854.

SUCO, R. P. R. Gendron, Université de Moncton, Moncton, Tél. 389-2651.

## St-Alexis

(Suite de la page 3)

élus et nous escomptons beaucoup sur cette nouvelle équipe. A ceux qui quittent, nous offrons nos remerciements pour le zèle déployé au service des affaires civiles de St-Alexis Village.

EN VISITE:

S. Marie-Madeleine-de-la-Croix, soeur de M. Ange-Albert Payette, qui récemment célébrait son jubilé d'or chez les Soeurs Ste-Croix, profitait dernièrement d'une période de vacances à St-

Alexis. C'est toujours avec joie que son passage chez nous ne manque jamais d'être cause d'édification pour les paroissiens.  
NOCES D'OR SERCERDOTALE:

Dimanche dernier, à la messe de 11 h., c'était M. l'abbé Damien Ricard qui célébrait. Attaché à sa paroisse d'origine M. l'abbé Ricard avait tenu à célébrer cette anniversaire dans sa paroisse d'origine en y célébrant une messe d'action de grâces. Entouré de nombreux parents amis et paroissiens le jubilaire s'est sûrement souvenu de son ordination et de sa première messe à St-Alexis il y a déjà 50 ans. M. le curé Albert Laporte offrit ses vœux au jubilaire et en profita pour rappeler aux parents et aux enfants leurs devoirs en face de la vocation sacerdotale. Une fête de famille suivit ensuite chez M. Emilien Thuot qui habite aujourd'hui la maison où le jubilaire vit le jour. Rappelons que M. l'abbé Ricard, avant de prendre sa retraite à Joliette avait successivement été curé à Ste-Marcelline, à l'Île St-Ignace et enfin à Mascouche. A tous les vœux qu'il a reçus nous ajoutons les nôtres pour souhaiter à M. l'abbé Ricard, longue vie, bonne santé, et puisqu'il en a plus le temps que jamais auparavant, nous lui demandons une petite prière pour ses amis de St-Alexis.

VACANCES:

Les paroissiens ont sans doute remarqué la présence à St-Alexis, depuis quelques temps de M. l'abbé Luc Ricard qui exerce présentement son ministère au Séminaire de St-Boniface dans le diocèse de Prince-Albert. Nous croyons savoir qu'il repartira pour Prince-Albert, mardi le 18 juillet. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans son ministère et lui souhaitons de plus longues vacances l'été prochain.

DECES:

Mardi, le 11 juillet dernier M. l'abbé Damien Ricard officiait aux funérailles de dame Avila Bertrand, née Rosia Robert, décédée à Montréal et âgée d'un peu plus de 78 ans. Le défunte comptait de nombreux parents à St-Alexis et à la famille éprouvée nous offrons nos sympathies

PROVINCE DE QUEBEC  
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE  
LANAUDIERE, COMTE DE JOLIETTE

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le sousigné, secrétaire-trésorier de la commission scolaire régionale Lanaudière susdite, qu'à la session régulière tenue le 5 juillet 1967, MM. les commissaires d'écoles de la commission scolaire régionale Lanaudière ont adopté la résolution suivante:

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de construire une école de 20 classes;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir à cette fin les dépenses ci-dessous énumérées:

ITEM:

a) Construction	\$400,000.00
b) Honoraires professionnels	\$ 30,000.00
c) Aménagement extérieur	\$ 20,000.00
d) Mobilier et ameublement	\$ 30,000.00
e) Imprévus	\$ 20,000.00
f) Frais d'impression	\$ 25,000.00
TOTAL	\$525,000.00

CONSIDERANT que les commissaires d'écoles ne peuvent acquitter les dépenses susdites à moins d'avoir recours à un emprunt;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Martin propose qu'une résolution soit adoptée à cette fin, et qu'il soit énoncé par cette résolution ce qui suit:

ARTICLE 1

Les commissaires d'écoles pour la commission scolaire régionale Lanaudière s'obligent à effectuer les dépenses ci-dessus spécifiées dont la somme prévue se chiffre à \$525,000.00.

ARTICLE 2

Les commissaires d'écoles s'obligent en outre à contracter, pour les fins susdites, un emprunt maximum de \$525,000.00, en monnaie ayant cours légal au Canada, à un taux d'intérêts ne dépassant pas 7% l'an, devant être amorti en une période de vingt (20) ans, et à réaliser ledit emprunt au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence dudit montant.

ARTICLE 3

Les obligations, représentant le capital, seront émises en valeurs nominales de \$100.00 ou de multiples de \$100.00. Chacune de ces obligations sera munie de coupons détachables représentant l'intérêt payable semi-annuellement jusqu'à échéance de l'obligation.

ARTICLE 4

La date d'émission des obligations sera fixée au 1er avril 1968. Elles seront remboursables au pair, par séries, au cours d'une période de 20 ans, à l'échéance indiquée sur icelles, et suivant le rythme d'amortissement annuel fixé au tableau ci-annexé pour le capital de l'emprunt.

Les commissaires d'écoles se réservent cependant la faculté (mais subordonnement à l'autorisation du ministre des Affaires municipales obtenue sur recommandation du ministre de l'Éducation) d'émettre ces obligations pour des termes plus courts que celui décrété à l'article 2 pour l'emprunt, si les conditions du marché financier l'exigent, pourvu que chaque émission subséquente le soit pour la balance due sur l'emprunt.

ARTICLE 5

Elles seront remboursables au porteur ou au détenteur immatriculé, selon le cas, à tous les bureaux de la Banque Canadienne Nationale, situés dans la province de Québec. Les fonds que la commission scolaire affectera au remboursement des obligations et au paiement des coupons seront déposés, dans un compte spécial, à la succursale de ladite banque à Joliette.

ARTICLE 6

Elles porteront intérêt à un taux ne dépassant pas 7% l'an lequel sera payé semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre de chaque année, sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement aux mêmes endroits que le capital.

ARTICLE 7

Elles seront signées par le président et contresignées par le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt.

ARTICLE 8

Elles ne seront pas remboursables par anticipation.

ARTICLE 9

Pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles conformément au tableau ci-dessus ou ci-annexé, il est, par la présente résolution, ordonné que chacune des commissions scolaires faisant partie de la commission scolaire régionale susdite, impose et prélève annuellement une taxe foncière spéciale à un taux suffisant, sur tous les biens-fonds imposables de sa municipalité scolaire d'après le rôle d'évaluation ajusté suivant la loi, pour acquitter, jusqu'à extinction, sa part du service de la dette ou de l'emprunt contracté telle qu'établie par la commission scolaire régionale Lanaudière aux fins de la présente résolution, conformément aux dispositions des articles 488, 491 et 492 de la loi de l'Instruction publique (ch. 235 S.R.Q. 1964 et ses amendements).

ARTICLE 10

Au cas où le montant réel de l'une quelconque des dépenses ci-haut mentionnées au 1er CONSIDERANT serait moindre que celui prévu, le solde d'argent disponible pourra servir à défrayer l'une quelconque des dépenses dont le montant réel serait plus élevé que celui prévu; ou encore, être ajouté à la réserve pour les imprévus si celle-ci n'était pas suffisante. Adopté unanimement, Vraie copie certifiée.

Ce 11e jour de juillet 1967  
Jean-Guy Nadon, secrétaire-trésorier

# AVIS

Nous désirons aviser la population des comtés de

**JOLIETTE — L'ASSOMPTION**

**BERTHIER — MONTCALM**

QUE.

## Les Métiers de la Construction

prendront une semaine de vacances

DU **24** AU **31 JUILLET**

N.B. Les services d'urgence seront maintenus par les  
Maîtres Plombiers et les Maîtres Electriciens.

Cette annonce est payée par l'Association des Constructeurs  
d'Habitation du district de Joliette Inc.

Pour rendre service aux amateurs de films télédiffusés

## CINÉ-SÉLECTION

## CANAL 2

VENDREDI, 21 JUILLET

11 h. 30 a.m. — GRANDISON LE FELON (5) — All. Drame — Au temps de la guerre pour l'indépendance, un fonctionnaire anglais trahit la cause des Irlandais. — Intérêt soutenu. — Trahison. Violences.

1 h. 30 — TOUT L'OR DU MONDE (4) — Fr. Comédie satirique avec Bourvil et Philippe Noiret. — Des spéculateurs découvrent un village où la longévité des habitants est exceptionnelle. — Gags spirituels. Trouvailles heureuses. — Sain divertissement. (a)

8 h. 30 — COMME DIEU M' A FAITE (5) — Esp. Mélodrame — Après un emprisonnement, une femme tente de retrouver son enfant. — Très mélo. Chansons bien interprétées. — Positif. Situations délicates.

11 h. 35 — LES DIAMANTS DU MEKONG (6) — Fr. It. All Film d'aventures — Un agent du syndicat du diamant tente de découvrir une mine clandestine. — Confus et surchargé. Episodes invraisemblables. — Violences. (a)

SAMEDI, 22 JUILLET

11 h. 30 a.m. — LE VOITURIER DU MONT CENIS (5) — It. Mélodrame. — Se croyant veuve, la femme d'un voiturier se remarie à un aristocrate taré. — Bien mené. — Duel. Suicide.

11 h. 35 — LE SIGNE DU LION (4) — Fr. Drame psychologique avec Jess Hahn et Van Doude. — A Paris, un jeune bohème se retrouve seul après avoir fêté un héritage présumé. — Ensemble original et intéressant. Personnage plutôt veule.

LUNDI, 24 JUILLET

11 h. 30 a.m. — LES VITELLONI (2) — It. Etude de mœurs — La vie de jeunes Italiens désœuvrés dont l'un se marie par nécessité. — Oeuvre de qualité. Authenticité. — Résonances humaines et sociales. Evocation d'amours faciles.

1 h. 30 — LA FOLIE DE L'OR (5) — E.U. Western — Deux policiers s'insèrent dans une bande de pillards pour mieux les démasquer. — Mécanisme bien monté. — Courage et désintéressement. Brutalités.

11 h. 35 — UN DEJEUNER DE SOLEIL (5) — Fr. Vaudeville avec Jules Berry et Baby Morlay. — Une femme légère prend un protecteur factice pour obliger un soupirent à se déclarer. — Intrigue tenue. — Atmosphère fantaisiste. Quelque peu cynique.

MARDI, 25 JUILLET

11 h. 30 a.m. — JALOUSIE (5) — It. Drame sentimental — L'amour d'un marquis pour une jeune paysanne le conduit à la folie et à la mort. — Mélange de genres qui sombre dans le mélo. — Lâcheté condamnée. Liaison présentée avec indulgence.

1 h. 30 — COMMANDO AUX PHILIPPINES (5) — Phil. Drame de guerre. — Un officier philippin, hostile à l'occupation américaine, change peu à peu d'opinion. — Scénario original. Manque d'inspiration. — Sentiments louables. Violence présentée avec discrétion. (a)

11 h. 35 — LE DIABLE BOITEUX (5) — Fr. Biographie romancée. — Des valets de Talleyrand racontent des anecdotes sur leur maître. — Théâtral. Manque de rythme. Mise en scène honnête. — Amoral. Comique vulgaire.

MERCREDI, 26 JUILLET

11 h. 30 a.m. — MACARIO AU FAR-WEST (5) — It. Comédie — Le fils et la fille de deux familles ennemies tombent amoureux l'un de l'autre. — Inégal. Moments amusants. — Comique sain. Menus légèretés. (a)

1 h. 30 — MADAME ET SON FLIRT (5) — Fr. Comédie avec Andrex et Gisèle Pascal. — Une jeune épou-

se décide de prendre un flirt ce qui l'entraîne dans des complications invraisemblables. — Amusant et spirituel. — Vulgarités. Situations risquées.

8 h. — POUR QUE VIVENT LES HOMMES (5) — E.U. Drame avec Olivia de Havilland et Robert Mitchum. — Un étudiant est prêt à tout pour devenir un chirurgien célèbre. — Etude de milieu assez intéressante. — Epilogue optimiste. Scènes réalistes.

11 h. 35 — L'AVVENTURA (2) — It. Drame psychologique — A la recherche de sa maîtresse disparue, un architecte s'éprend bientôt d'une amie de celle-ci. — Analyse subtile et intelligente. Grande beauté plastique. — Témoignage humain d'une grande lucidité. Atmosphère sensuelle.

JEUDI, 27 JUILLET

11 h. 30 a.m. — UN COUP DE PISTOLET (5) — It. Drame sentimental — Un officier russe provoque en duel son rival auprès d'une jeune fille. — Sujet un peu démodé. — Amitié et amour sincères. Duel.

1 h. 30 — LES TRAVAUX D'HERCULE (7) — It. Film d'aventures — Le demi-dieu Hercule, fils de Jupiter, accomplit des exploits extraordinaires. — Ridicule et enfantin. (a)

## CANAL 10

VENDREDI, 21 JUILLET

1 h. 30 — EL PASO, VILLE SANS LOI (6) — E.U. Western — Un jeune avocat réussit à débarrasser une ville d'une bande d'aventuriers. — Réalisation pauvre.

3 h. 30 — A TOI DE JOUER... CALLAGHAN (5) — Fr. Film policier avec Tony Wright et Lisiane Rey. — Un détective fait enquête sur un naufrage suspect. — Conventionnel. — Brutalités. Scènes suggestives.

7 h. 30 — LES TRAFIQUANTS DE LA NUIT (5) — E. U. Film policier avec Victor Mature et Diana Dors. — Un camionneur est forcé d'entreprendre des transports clandestins. — Film de série. Bonne séquence de suspense. Milieu de trafiquants. Thème pénible. Quelques éléments favorables.

11 h. 15 — L'HOMME ET L'ENFANT (5) — Fr. Comédie policière avec Eddie et Tania Constantine. — Le directeur d'une fabrique de parfums se voit ravir sa fille adoptive et entreprend de découvrir les kidnappeurs. — Mouvementé et assez alerte. — Ton humoristique. Brutalités. Attitudes provocantes.

SAMEDI, 22 JUILLET

9 h. 30 a.m. — LE CORSAIRE ROUGE (4) — E.U. Film d'aventures avec Burt Lancaster et Eva Bartok. — Un pirate s'unit à des rebelles pour lutter contre un tyran. — Satire réussie. Humour. Ton humoristique. Batailles. (e)

12 h. 30 — LA VIERGE DU RHIN (4) — Fr. Film policier avec Jean Gabin et Andrée Clément. — Un prisonnier de guerre, dépossédé par un ami, rentre en France pour se venger. — Réalisation habile. Beaux extérieurs. — Remariage après divorce.

8 h. 30 — LES RACINES DU CIEL (4) — E.U. Film d'aventures avec Trevor Howard et Juliette Greco. — Au coeur de l'Afrique, un homme se fait le protecteur des éléphants. — Rythme lent. Vues superbes de l'Afrique. — Héros idéaliste. Aspects confus.

DIMANCHE, 23 JUILLET

12 h. 30 — VALLEE DU JUGEMENT (5) — E.U. Comédie dramatique avec Greer Garson et Gregory Peck. — Le fils aîné d'un maître de forges s'éprend de la femme de chambre de sa mère. — Réalisation convenable. Bonne étude de caractère. — Divorce et remariage.

7 h. — LA CHARGE SAUVAGE (6) — E.U. Film d'aventures avec Johnny Weissmuller et Sherry Moreland.

## EXPLICATIONS

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre référent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Jim la Jungle défend les indigènes du Congo contre des gangsters blancs. — Conventionnel à tous points de vue. (a)

11 h. 15 — TROIS DETENUS EN VADROUILLE (5) — Fr. Comédie avec Raymond Devos et Jacques Desfilho. — Durant une grève de boueurs, on fait appel à des détenus pour les remplacer. — Sujet mal exploité. Longueurs. — Mariage traité à la légère.

LUNDI, 24 JUILLET

1 h. 40 — LES DEUX GAMINES (6) — Fr. Mélodrame avec Marie-France et Suzy Prim. — Deux fillettes dont les parents sont séparés sont mêlées à une affaire policière. — Naïf et désuet. — Distraction honnête. (e)

3 h. 30 — SYMPHONIE D'AMOUR (5) — All. Mélodrame — Une femme est accusée d'avoir tué la mère adoptive de son enfant. — Situations forcées. — Infidélités conjugales.

11 h. 15 — BOUCHE COUSUE (5) — Fr. Comédie avec Darry Cowl et Judith Magie. — Des gangsters enlèvent un infirmier qu'ils croient au courant de la cachette d'une fortune. — Bâclé. Alerte. Gags inégaux. — Longue scène de séduction.

MARDI, 25 JUILLET

1 h. 30 — LE CHEVALIER MASQUE EN DENTELLE NOIRE (5) — E.U. Film d'aventures avec Philip Friend et Wanda Hendrix. — Un noble Anglais se mue en bandit pour aider les pauvres. — Film de série.

3 h. 30 — L'AVENTURIERE DU TCHAD (6) — Fr. Drame passionnel avec Madeleine Lebeau et Jean Darnet. — Un homme accumule bêtise sur bêtise à cause de l'influence nocive d'une femme. — Médiocre. Montage inexistant. — Inconduite. Images osées.

11 h. 15 — LE ROI DES ILES (5) — E.U. Drame d'aventures avec Burt Lancaster et Joan Rice. — Un capitaine désireux de s'enrichir parvient à délivrer des indigènes de l'emprise des Allemands. — Scénario banal. Ensemble conventionnel. — Cupidité dénoncée. Violences. Meurtres.

MERCREDI, 26 JUILLET

1 h. 30 — DANS LES MERS DE CHINE (4) — E.U. Drame avec John Payne et Jeffrey Lynn. — Un capitaine que son équipage avait délaissé est accusé d'avoir abandonné son navire. — Bien fait. Récit attachant. Scène de tempête spectaculaire. — Héros courageux.

3 h. 30 — L'ENFER DE LA JALOUSIE (6) — Arg. Drame psychologique — Un homme jaloux rend à son épouse la vie insupportable et finit par la tuer. — Inconsistant. Mise en scène banale. — Sensualité. Meurtre. Suicide.

11 h. 15 — PLAGES INTERDITES (6) — Esp. Drame policier — Un scénariste poursuit une enquête sur l'assassinat d'un homme. — Scénario intéressant. Violences. Scènes osées.

JEUDI, 27 JUILLET

1 h. 30 — VOUS SEULE QUE J'AIME (5) — Fr. Comédie avec Rêda Caire et Mona Goya. — Deux jeunes artistes de cirque recueillent une orpheline. — Mise en scène agréable. Bons interprètes. — Générosité. (a)

3 h. 30 — MON CURE CHEZ LES PAUVRES (5) — Fr. Comédie avec Yves Deniaud et Arletty. — Un curé connaît d'étranges aventures en tentant de retrouver une pièce d'art qu'il a échangée. — Divertissement sans prétention. Réalisation inégale. — Propos lestes.

8 h. 30 — LA DIABLESSE (5) — Mex. Mélodrame. — Une femme se venge sur tous les hommes après un mariage malheureux. — Mise en scène correcte. Longueurs. — Peinture complaisante de turpitudes.

11 h. 15 — LE DEMON DE LA DANSE (4) — All. Film de music-hall — Un danseuse malchanceuse est tirée d'embaras par un égyptologue. — Thème ingénieux. Réalisation alerte. — Mariage traité à la légère.

## Le coût d'exploitation de Radio-Canada s'est élevé à \$154,240,599 en 1966-67

Le Rapport annuel de la Société Radio-Canada pour l'année 1966-1967 révèle que le nombre d'émissions réalisées par Radio-Canada a atteint de nouveaux sommets au cours de l'année de référence. La radio a présenté quelque 199,000 heures d'émissions, la télévision plus de 78,000 heures. Au réseau français de télévision, certaines émissions ont retenu près de deux millions de spectateurs tandis que l'auditoire des émissions-vedettes du ré-

seau anglais atteignait les quatre millions. Dix-sept festivals, dont 14 étrangers, ont couronné des productions de Radio-Canada. Vingt-sept pays, dont la France, la Belgique, la Grande-Bretagne et le Japon ont importé une quarantaine de nos émissions. Enfin la radio et la télévision se sont appliquées, par leurs émissions et leurs reportages, à relever l'éclat des premières manifestations du Centenaire de la Confédération canadienne.

Ces réalisations n'ont pas empêché Radio-Canada de poursuivre l'adaptation de ses réseaux à la couleur, de construire à l'Expo 67 un centre de radio télévision de dix millions de dollars à l'intention des radiodiffusions du monde entier, et de mener à bien de nombreux travaux courants dans divers domaines techniques. Elles se sont néanmoins accompagnées de controverses qui, à maintes reprises au cours de l'année, ont fait les manchettes de la presse.

## LE CENTENAIRE

Afin de choisir parmi les quelque 6,000 manifestations du Centenaire qui se dérouleront à travers le Canada celles qui pourraient davantage, dans les

domaines du théâtre, des variétés et du documentaire, intéresser le public, Radio-Canada depuis deux ans et demi s'est imposé un effort de planification sans précédent. Le 31 mars 1967, la production d'émissions du Centenaire atteignait déjà plus de 120 heures à la télévision et plus de 260 à la radio.

## DECES DU GOUVERNEUR GENERAL

L'année a été assombrie par le décès de Son Excellence Georges-P. Vanier, gouverneur général du Canada. Plus de six millions de Canadiens ont regardé, à la télévision française ou anglaise de Radio-Canada, la retransmission des funérailles nationales, tandis qu'un nombre considérable d'auditeurs ont suivi les reportages radiophoniques de l'événement.

## TELEVISION EN COULEUR

En juin 1965, le gouvernement annonçait que le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion recevrait les demandes de permis d'utiliser la couleur en télévision à l'automne 1966. En dépit d'un budget limité à quinze millions de dollars et d'un délai d'exécution de quinze mois à peine, Radio-Canada

s'est empressée de former ses techniciens et son personnel de production, et d'adapter ou d'implanter les installations voulues de production et d'émissions. Dès le 1er septembre, la télévision en couleur prenait l'antenne. Le 31 mars, les deux réseaux diffusaient en couleur jusqu'à 40% de leur programme, à l'exclusion des émissions couleur locales. Il a fallu importer la plupart des émissions couleur, car le plafond de 15

millions de dollars restreignait les moyens de production en couleur de Radio-Canada.

## EQUIPEMENT TECHNIQUE

Au compte des grandes réussites s'inscrit l'achèvement du Centre international de radio-télévision, ouvrage de dix millions de dollars qui permettra aux Canadiens et aux populations du monde entier de suivre les émissions réalisées à

(A suivre à la page 7)



"Certain que je sais me servir d'un compas... On suit l'aiguille et..."

## Studio Thérèse Gadoury

Lic. en musique

Professeur reconnu de l'Association des professeurs

de musique de la province de Québec

- PIANO (Méthode Alfred Laliberté)
- CHANT (Méthode Lotte Lehmann)
- ORGUE (Méthode Raoul Paquet)
- SOLFÈGE (Méthode Orff-Bergese)

OUVERTURE DES COURS LE 5 SEPTEMBRE 1967

Inscription \$2.00 à

118 sud, St-Charles-Borromée

Joliette

Enseignement bilingue et préparatoire au Conservatoire

# Exposition mondiale du cinéma d'animation

Une exposition mondiale du cinéma d'animation aura lieu du 20 juillet au 20 août à l'université Sir George Williams.

Organisée conjointement par l'O.N.F., la Cinémathèque canadienne et le Festival international du film de Montréal dans le cadre de l'Expo 67, cette exposition est l'un des aspects de la rétrospective mondiale du cinéma d'animation. Elle a pour but de souligner l'évolution du cinéma d'a-

animation et ses liens avec le "comic strip". Elle comprendra des dessins originaux, des maquettes, des décors, des marionnettes, des partitions originales et des photos de travail prêtés à cette occasion par des cinéastes et des studios d'animation du monde entier. On y verra également des appareils de pré-cinéma, et, dans une galerie voisine, quelques expositions de peintures ou de sculptures, œuvres de cinéastes d'animation.

M. Raymond Maillet, de l'Association française pour la diffusion du cinéma, assure la direction artistique de l'Exposition. Sa collaboration a été gracieusement consentie par le gouvernement français.

A l'occasion de cette exposition, la rétrospective mondiale du cinéma d'animation publiera une série de "flip-books" réalisés par quelques-uns des plus grands noms de l'animation contemporaine: Jan Lenica, Yoji Kuri, Robert Breer, Vladimir Lehky, Otto Messmer, etc. On pourra se procurer ces "flip-books" sur les lieux de l'exposition, à l'université Sir George Williams, du 20 juillet au 20 août.



Janine Paquet et Jacques Boulanger font la TOURNÉE DES GRANDS DUCS le samedi soir, de 11 heures à minuit, à la chaîne française de Radio-Canada. Aux quatre coins de Montréal, ils interrogent des gens qui s'amuse et d'autres qui travaillent. Des disques populaires et de la musique de danse complètent l'émission LA TOURNÉE DES GRANDS DUCS, le samedi à compter de 23 heures.

## HORAIRE DE LA TV

● CBFT CANAL 2 ● CFTM CANAL 10

### SAMEDI, LE 22 JUILLET

- 8.45—Visite du général de Gaulle
- 10.20—Bonjour Expo
- 10.30—Grangallo et Pettro
- 11.00—L'aventurier des mers
- 11.30—Cinéma
- 1.15—Images en tête
- 1.45—Les quatre saisons
- 2.00—Baseball
- 4.50—Echos du sport
- 5.00—Rue de l'Anse
- 5.30—Carnet Expo
- 6.00—Michel Vaillant
- 6.30—Téléjournal
- 6.45—Langue vivante
- 7.00—Les Joyeux naufragés
- 7.30—Le courrier du désert
- 8.00—Visite à l'Expo
- 9.00—Mon pays, mes chansons
- 9.30—Le chevalier Tempête
- 10.00—Les couche-tard
- 10.30—Léçons d'amour conjugal
- 11.00—Téléjournal
- 11.20—Nouvelles du sport
- 11.35—Cinéma

### DIMANCHE, 23 JUILLET

- 10.20—Bonjour Expo
- 10.30—Du côté de la musique
- 11.00—Le professeur Guillemain
- 11.30—Initiation musicale
- 12.30—Lectures pour tous
- 1.00—Conférence
- 1.30—Les travaux et les jours
- 2.00—Actualités religieuses
- 2.30—Récital
- 3.00—Du sport et des hommes: Jeux panaméricains de Winnipeg
- 5.00—Nos frères les hommes
- 5.30—Les as des quilles
- 6.00—Wilfrid Pelletier rencontre
- 6.50—Terre des autres hommes
- 7.00—Walt Disney présente
- 10.00—Festival de val
- 10.30—Vivre en ce pays
- 11.00—Téléjournal
- 11.15—Sport-dimanche
- 11.30—D'hier à demain
- 12.30—Expéditions

### LUNDI, LE 24 JUILLET

- 10.20—Bonjour Expo
- 10.30—Le corsaire de la reine
- 11.00—Canadienne
- 11.30—Long métrage
- 1.05—Téléjournal
- 1.15—Cinéfeuilleton
- 1.30—Long métrage
- 3.00—Entre ciel et terre
- 4.00—Ulysse et Oscar
- 4.30—La boîte à surprise
- 5.00—La fourmi atomique
- 5.30—L'âne culotte
- 6.00—Jeunesse oblige
- 6.25—Nouvelles sportives
- 6.30—Téléjournal
- 6.45—Aujourd'hui
- 7.30—Adèle
- 8.00—Septième-nord
- 8.30—Les envahisseurs
- 9.30—Les saintes chéries
- 10.00—Malican, père et fils
- 10.30—La chasse et la pêche
- 11.00—Téléjournal
- 11.20—Supplément régional
- 11.30—Nouvelles du sport
- 11.35—Jeux panaméricains de Winnipeg
- 12.05—Cinéma
- 1.30—Téléjournal

### MARDI, LE 25 JUILLET

- 10.15—Visite du général de Gaulle
- 10.45—A communiquer
- 11.00—Canadienne
- 11.30—Long métrage
- 1.05—Téléjournal
- 1.15—Cinéfeuilleton
- 1.30—Long métrage
- 3.00—Mini-métrage
- 4.00—Ulysse et Oscar
- 4.30—La boîte à surprise
- 5.00—Le roi de la jungle
- 5.30—Les jeux panaméricains
- 6.00—Jeunesse oblige
- 6.25—Nouvelles du sport
- 6.30—Téléjournal
- 6.45—Aujourd'hui
- 7.30—Inspecteur Leclerc
- 8.00—Prenez le volant
- 8.30—Cinéma international
- 10.15—Entretien d'été
- 10.30—Les affaires de l'Etat
- 11.00—Téléjournal
- 11.20—Supplément régional
- 11.25—Nouvelles du sport
- 11.35—Les jeux panaméricains
- 12.05—Cinéma

### 5.00—Vipa Saltkrakan

- 5.30—Les jeux panaméricains
- 6.00—Jeunesse oblige
- 6.25—Nouvelles du sport
- 6.30—Téléjournal
- 6.45—Aujourd'hui
- 7.30—Vidocq
- 8.00—Haute tension
- 9.00—Les Calloux
- 9.30—Moi et l'autre
- 10.00—Dossiers
- 11.00—Téléjournal
- 1.30—Supplément régional
- 11.25—Nouvelles du sport
- 11.35—Les jeux panaméricains
- 12.05—Ciné-club
- 1.30—Téléjournal

### MERCREDI, 26 JUILLET

- 10.15—Bonjour Expo
- 10.30—Les beaux yeux d'Agatha
- 11.00—Canadienne
- 1.30—Long métrage
- 1.05—Téléjournal
- 1.15—Cinéfeuilleton
- 1.30—Long métrage
- 3.00—Hollywood présente
- 4.00—Ulysse et Oscar
- 4.30—La boîte à surprise
- 5.00—Le roi de la jungle
- 5.30—Les jeux panaméricains
- 6.00—Visite du général de Gaulle
- 6.25—Nouvelles du sport
- 6.30—Téléjournal
- 6.45—Aujourd'hui
- 7.30—Belle et Sébastien
- 8.00—Cinéma du mercredi
- 10.00—Visite du général de Gaulle
- 11.00—Téléjournal
- 11.20—Supplément régional
- 11.30—Nouvelles du sport
- 11.35—Cinéma
- 1.05—Téléjournal

### JEUDI, LE 27 JUILLET

- 10.20—Bonjour Expo
- 10.30—Berthe et Blanche
- 1.00—Canadienne
- 11.30—Long métrage
- 1.05—Téléjournal
- 1.15—Cinéfeuilleton
- 1.30—Long métrage
- 3.00—Mini-métrage
- 4.00—Ulysse et Oscar
- 4.30—La boîte à surprise
- 5.00—Robinson Crusoe
- 5.30—Les jeux panaméricains
- 6.00—Jeunesse oblige
- 6.25—Nouvelles du sport
- 6.30—Téléjournal
- 6.45—Aujourd'hui
- 7.30—Adèle
- 8.00—A la seconde
- 8.30—Match sur roulettes
- 9.00—Le beau sexe
- 10.00—Les couche-tard
- 10.30—Le monde du spectacle
- 11.00—Téléjournal
- 11.20—Supplément régional
- 11.25—Nouvelles du sport
- 11.35—Les jeux panaméricains
- 12.05—Police du port
- 12.35—Téléjournal

### VENREDI, 28 JUILLET

- 10.20—Bonjour Expo
- 10.30—La grande aventure
- 11.00—L'auberge de la Licorne
- 11.30—Long métrage
- 1.05—Téléjournal
- 1.15—Cinéfeuilleton
- 1.30—Long métrage
- 3.00—Le main dans l'ombre
- 4.00—Ulysse et Oscar
- 4.30—La boîte à surprise
- 5.00—Le roi de la jungle
- 5.30—Les jeux panaméricains
- 6.00—Jeunesse oblige
- 6.25—Nouvelles du sport
- 6.30—Téléjournal
- 6.45—Aujourd'hui
- 7.30—Inspecteur Leclerc
- 8.00—Prenez le volant
- 8.30—Cinéma international
- 10.15—Entretien d'été
- 10.30—Les affaires de l'Etat
- 11.00—Téléjournal
- 11.20—Supplément régional
- 11.25—Nouvelles du sport
- 11.35—Les jeux panaméricains
- 12.05—Cinéma

### SAMEDI, LE 22 JUILLET

- 8.00—Musique
- 8.30—Métro-matin
- 5.30—Ciné-jeune
- 11.30—Sur demande
- 12.00—Aventures d'outremer
- 12.30—Ciné-samedi
- 1.30—Les incorruptibles
- 2.30—Sur le matelas
- 3.30—La rampe sportive
- 4.00—Intrigues à Hawaï
- 5.30—C'est arrivé cette semaine
- 6.00—Terre des jeunes
- 7.00—Jeunesse d'aujourd'hui
- 8.00—Les arpens verts
- 8.30—Les grands spectacles
- 10.45—Dernière heure et météo
- 11.00—La ronde des sports
- 11.35—Ciné-peur
- 12.40—Dernière édition

### DIMANCHE, 23 JUILLET

- 9.30—Musique
- 11.00—Bon dimanche
- 12.00—Le coin du disque
- 12.30—Ciné-dimanche
- 3.00—Le virginien
- 4.30—Sur la selle
- 5.30—Voici l'Expo
- 6.00—La cabane à Midas
- 7.00—Ciné-spectacle
- 8.30—Formi... formidable
- 9.00—Le Baron
- 10.00—En vedette
- 10.45—Dernière heure et météo
- 11.00—La ronde des sports
- 11.15—Cinéma
- 12.40—Dernière édition

### LUNDI, LE 24 JUILLET

- 7.30—Musique
- 8.00—Métro matin
- 9.00—Bonjour capitaine
- 10.00—Toast et café
- 11.00—Hong Kong
- 12.00—Première édition
- 12.15—L'école du bonheur
- 12.30—Voix de femmes
- 1.30—Leçon de beauté
- 1.40—Ciné-lundi
- 3.15—Ciné-roman
- 3.30—Cinété
- 5.00—Le capitaine
- 5.30—Aventures d'outremer
- 6.00—Télé-méto
- 6.50—Sports images
- 7.00—Dernière heure
- 7.15—Télé-méto
- 7.30—L'homme à la Rolls
- 8.30—Ma sorcière bien-aimée
- 9.00—Histoire d'une étoile
- 9.30—Trois cloches
- 10.00—Secret bien gardé
- 10.30—Au bout du monde
- 10.45—En première page et météo
- 11.00—La ronde des sports
- 11.10—Cinéma
- 12.40—Dernière édition

### MARDI, LE 25 JUILLET

- 7.30—Musique
- 8.00—Métro matin
- 9.00—Bonjour capitaine
- 10.00—Toast et café
- 11.00—Aventures
- 12.00—Première édition
- 12.15—L'école du bonheur
- 12.30—Voix de femmes
- 1.30—Ciné-mardi
- 3.15—Ciné-roman
- 3.30—Cinété
- 5.00—Le capitaine
- 5.30—Les hommes volants
- 6.00—Télé-méto
- 6.50—Sports images
- 7.00—Dernière heure
- 7.15—Télé-méto
- 7.30—Le Saint
- 8.30—Cré-Basile
- 9.00—Histoire d'une découverte
- 9.30—La famille Stone
- 10.00—Plaza Fortune
- 10.45—En première page et météo
- 11.00—La ronde des sports
- 11.10—Cinéma
- 12.30—Dernière édition

### MERCREDI, 26 JUILLET

- 7.30—Musique
- 8.00—Métro matin
- 9.00—Bonjour capitaine
- 10.00—Toast et café
- 11.00—Escouade criminelle
- 12.00—Première édition
- 12.15—L'école du bonheur
- 12.30—Voix de femmes
- 1.30—Ciné-mercredi
- 3.15—Ciné-roman
- 3.30—Cinété
- 5.00—Le capitaine
- 5.30—Les sentinelles de l'air
- 6.00—Télé-méto
- 6.50—Sports images
- 7.00—Dernière heure
- 7.15—Télé-méto
- 7.30—Echec et mat
- 8.30—Claude Blanchard
- 9.00—Réal Giguère illimité
- 10.00—Devinéz juste
- 10.30—Sous le ciel de Montréal
- 10.45—En première page et météo
- 11.00—La ronde des sports
- 11.10—Cinéma
- 12.30—Dernière édition

### JEUDI, LE 27 JUILLET

- 7.30—Musique
- 8.00—Métro matin
- 9.00—Bonjour capitaine
- 10.00—Toast et café
- 11.00—Le saint
- 12.00—Première édition
- 12.15—L'école du bonheur
- 12.30—Voix de femmes
- 1.30—Ciné-jeudi
- 3.15—Ciné-roman
- 3.30—Cinété
- 5.00—Le capitaine
- 5.30—Les sentinelles de l'air
- 6.00—Télé-méto
- 6.40—Sports images
- 7.00—Dernière heure
- 7.15—Télé-méto
- 7.30—Argent sonnante
- 8.00—Chansons à vendre
- 8.30—Cinéma
- 10.00—Relévez les manchettes
- 10.30—Venez donc chez moi
- 10.45—En première page et météo
- 11.00—La ronde des sports
- 11.10—Cinéma
- 12.40—Dernière édition

### VENREDI, 28 JUILLET

- 7.30—Musique
- 8.00—Métro matin
- 9.00—Bonjour capitaine
- 10.00—Toast et café
- 11.00—Ombres sur le soleil
- 12.00—Première édition
- 12.15—L'école du bonheur
- 12.30—Voix de femmes
- 1.30—Ciné-venredi
- 3.15—Ciné-roman
- 3.30—Cinété
- 5.00—Le capitaine
- 5.30—Colonel March
- 6.00—Télé-méto
- 6.50—Sports images
- 7.00—Dernière heure
- 7.15—Télé-méto
- 7.30—En première
- 9.15—L'école du bonheur
- 9.30—M. Banco
- 10.00—Les enfants de cœur
- 10.30—Toute la ville en parle
- 10.45—En première page et météo
- 11.00—La ronde des sports
- 11.10—Cinéma
- 12.40—Dernière édition

## Je l'ai fait imprimer à L'Action POPULAIRE

### Mots croisés de L'Action populaire

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

#### HORIZONTALEMENT

- 1—Monté avec effort — Manches des pinceaux.
- 2—Chemin creux. — Parente.
- 3—Habitant. — Du verbe "être". — Pièce de monnaie.
- 4—Négation. — Fruits des conifères. — Consonnes doubles.
- 5—Ensemble de ce qui sert à décorer. — Massif de maçonnerie formant l'appui extrême d'un pont sur chaque rive.
- 6—Clarté du soleil.
- 7—Céda pour un temps, à charge de restitution. — Du verbe "dire".
- 8—Conjonction. — Canal qui amène l'eau de mer dans les marais salants. — Considéré.
- 9—Mois de l'année. — Atome portant une charge électrique. — Vent.
- 10—Abréviation de "microphone". — Abri portatif.
- 11—Un des métaux usuels. — Greffes.

#### VERTICALEMENT

- 1—De taille élevée. — Arrondi comme une pomme.
- 2—Branches coupées avec leurs feuilles vertes. — Faisait comme le cheval rétif.
- 3—Prière. — Instrument pour ouvrir et fermer une serrure. — Ville du Pérou.
- 4—Six. — Est acheté au prix de. — D'un verbe gai.
- 5—Renseignement, nouvelles données par un journal.
- 6—Adjectif numéral. — Elle fut changée en génisse.
- 7—Qui précède.
- 8—Négation. — Devenir aigre, sur. — Préposition.
- 9—Adjectif possessif. — Article défini. — Préfixe.
- 10—Etablissement où l'on enseigne. — Epargne, délivre.
- 10—Isolée, qui est sans compagnie. — Qui n'offrent aucun danger.

Les Editions Serge

### Solution du problème de la semaine dernière

#### HORIZONTALEMENT

- 1—ECOPA BAUME
- 2—BONBONS
- 3—AS SAONE CI
- 4—NIEE US ARE
- 5—SEC ETOILER
- 6—GROSEILLE
- 7—REUSSIR ERG
- 8—ANE IL VRAI
- 9—ST DELAI IR
- 10—TRUELLE
- 11—SEAX ESTEE

#### VERTICALEMENT

- 1—EVANS RASES
- 2—SIEGENT
- 3—OB ECRUE TA
- 4—POSE OS DRU
- 5—ANA ESSIEUX
- 6—BOUTEILLE
- 7—BONSOIR ALE
- 8—ANE IL VILS
- 9—US ALLER ET
- 10—CREERAI
- 11—EVIER GIRIE

# Mascouche

## MARIAGES:

D.N.C. — Le 15 juillet, M. Jean-Marie Rossignol, assistant-contre-maitre, fils de M. et Mme Auguste Rossignol (Adrienne Goulet) de Ville Jacques-Cartier, épousait Mlle Huguette Gaumont, fille de M. et Mme Raymond Gaumont (Eva Nobert) de Mascouche.

Le 15 juillet, M. Georges-Albert Morin, journalier, fils de feu Pierre Morin et de Adéline Madgin, de St-Louis de Terrebonne, épousait Mlle Nicole Robert, couturière, fille de M. et Mme Henri Robert (Madeleine Lapointe) de Mascouche. Nos vœux à ces nouveaux époux.

## NAISSANCE ALLARD:

Le 15 juillet a été baptisé Joseph, Guy, Marc-André, né le 7 juillet, enfant de M. et Mme Henri Allard (Thérèse Grégoire) du Faubourg Allard. Parrain et marraine: Jean-Paul et Lise Allard, frère et sœur de l'enfant.

## MME BERNARD DESNOYERS ELUE PRESIDENTE DE L'A.F.E.A.S.:

Après une courte prière, la lecture du procès verbal et du rapport financier, Mme Lise Trudel souhaita la bienvenue aux vingt-quatre dames présentes ce soir-là, le 15 juin dernier, où il y eut élection pour un nouvel exécutif. Mme G. Coriveau a été nommée présidente d'élection et Mme Rita Landry, secrétaire d'élection, et deux scrutatrices: Mmes R. Marcil et E. Richer. Au premier tour de scrutin, Mme Bernard Desnoyers fut choisie présidente, et Mme Eva Richer, vice-présidente. Les directrices furent également au vote secret: Mme Armand Nadeau, comité du téléphone; Mme Armand Sansregret, comité d'accueil; Mme Jean-Marie Gauvreau, comité d'art ménager; Mme Réjeanne Grenier, comité d'art culinaire. Quant au comité

d'étude sociale, elle sera choisie en septembre, vu l'importance de son rôle. Un chaleureux merci à toutes les dames sortant de charge et félicitations amicales aux dames élues, qui mettront leurs connaissances à votre service et se dévoueront pour la bonne cause: L'A.F.E.A.S.: "Unité, travail, charité. On distribua quelques livres de recettes, et on termina la soirée par un léger goûter, quelques prix de présence, en se souhaitant de bonnes vacances.

## CONGRES DE L'A.F.E.A.S.:

Le 29 juin se tenait à Lanoraie le 24e congrès diocésain. Mlle Desrosiers présidente locale, souhaita la bienvenue aux aumôniers et aux dames. Mme Onésime Simard en fit l'ouverture. Mme Germain Durand, secrétaire diocésaine, fit son rapport des déléguées. On fit le rapport des activités de la Fédération. Mme Dominique Boudreault, présidente générale de la Fédération, lut son message et les dames apprécèrent ses bonnes paroles. M. le curé de Lanoraie a remercié la Fédération d'avoir choisi Lanoraie pour le lieu du congrès. M. l'abbé Chs-Ed. Guilbault nous demanda une grande confiance mutuelle. "Si toutes les femmes du Québec se donnaient la main, notre association serait très puissante". Il y a 3,185 membres dans le diocèse et 33,000 membres dans la province, ce qui est un encouragement pour les dirigeants. Mme Onésime Simard fut élue par acclamation présidente. Après quelques tours de scrutin, Mme Rodrigue Bérard fut choisie vice-présidente. Félicitations à nos deux dirigeantes diocésaines qui font un travail gigantesque. Dans la semaine du 20 août aura lieu le congrès général à St-Hyacinthe. La première journée d'étude aura lieu dans la première semaine de septembre.

## VOYAGE A ST-GABRIEL:

Le 12 juillet, malgré les nuages et l'apparence de pluie, 32

dames prirent l'autobus pour St-Gabriel. M. l'abbé Gilles Desrosiers accompagnait le groupe. Ce fut une journée de détente et de plaisir. Le soleil fit son apparition et fit de la journée un succès. Nous avons visité l'église paroissiale, le Centre d'Accueil Désy, pour personnes âgées, dirigé par les religieuses Trinitaires. Nous avons récupéré nos forces, par un bon dîner au restaurant "Chez Jos". Nous sommes allés à la plage St-Gabriel où chacune a pu admirer le beau lac Maskinongé. Les unes ont joué aux cartes sous les beaux arbres, d'autres ont fait la baignade, causé, fait le tour du lac sur le petit "bateau croisière". Toutes sont revenues enchantées de ce beau voyage si vite passé. Quelques prix de présence furent tirés au sort. Nous remercions chaleureusement notre chauffeur, M. Raymond Dupuis, de sa courtoisie et de son amabilité. Ceci termine une année bien remplie d'activités de toutes sortes, et au nom de l'exécutif et en mon nom personnel, nous vous souhaitons bonnes et heureuses vacances. Retenons un mot de notre aumônier diocésain: "Prenons des capsules de confiance en nous, dans les autres, en Dieu"... Au revoir, à septembre prochain pour une autre année fructueuse de l'A.F.E.A.S. et merci.

Mme H. Archambault,  
sec. sortant de charge

## Le coût d'exploitation

(Suite de la page 5)

L'Expo 67. Parmi les ouvrages de grande envergure, il convient de mentionner le regroupement des installations, dont on a inauguré les travaux au cours de l'année à Montréal et l'aménagement de plus de trente émetteurs de télévision dont la construction doit s'achever en 1967. Les ingénieurs ont en outre poursuivi les travaux courants de remplacement de l'équipement.

## RAYONNEMENT

Le 31 mars, toujours selon le rapport annuel, 98.6% des Canadiens pouvaient prendre l'é-

coute de la radio de Radio-Canada et 95.8% pouvaient recevoir ses émissions de télévision. Il reste encore cependant quelque 255 collectivités d'au moins 500 âmes auxquelles ne parvient pas de façon satisfaisante la télévision de Radio-Canada et environ 130 qui sont à peu près privées de sa radio. Des expériences amorcées par Radio-Canada au cours de l'année promettent d'assurer ou de hâter l'extension de son rayonnement à certaines de ces collectivités: l'émetteur d'avant-poste et, pour la radio, des émetteurs FM de faible puissance relayant les émissions AM dans les régions qui manquent de fréquences AM convenables, mis en service grâce au concours du Bureau des gouverneurs de la radio diffusion.

## FINANCES

A la fin de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1967, les frais d'exploitation du service national de radiodiffusion se sont établis à \$154,240,599.

Des \$112,443,000 que la Société a reçus en subventions de l'Etat, elle a rendu \$1,370,850 au Receveur général au titre des emprunts de capitaux et il restait en fin d'exercice un excédent de \$4,135 qui devait être remboursé à ce dernier, ce qui laisse \$111,032,000 en deniers publics qui ont été affectés aux frais d'exploitation. La dépréciation, comprise dans les frais d'exploitation mais non recouvrable à même les subventions a porté les frais nets d'exploitation à \$118,044,589. Les recettes commerciales brutes se sont établies à \$35,153,014, les recettes diverses à \$1,042,996.

Les immobilisations, compte tenu de la dépréciation cumulative, se sont montées à un peu moins de \$77,000,000; c'est là une augmentation de \$22,600,000 sur l'année précédente, attribuable en grande partie à l'implantation des installations pour la réalisation et la transmission des émissions en couleur et à l'extension du rayonnement de la Société.

Dans son certificat annexé à l'état financier, l'Auditeur général déclare que la Société n'était pas habilitée, aux termes de la Loi sur la radiodiffusion, à verser certaines indemnités de retraite qu'elle a payées au cours de l'année. La Société, dans sa lettre de présentation au Secrétaire d'Etat, déclare qu'à son avis, partagé par son conseiller juridique, la Loi lui confère les pouvoirs voulus et fait observer que, dans le passé, des auditeurs généraux ont accepté des initiatives semblables.



## Appel d'Offres Service Général des Achats

Projet no 2665

15 Oscilloscopes, Ministère de l'Education, Joliette.

Clôture des soumissions: 4 août 1967 — 4 h. p.m. temps réglementaire.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, Tél. 693-5426, 585, boulevard Charest Est, Québec

Le Directeur Général, Georges Bussières.



## Ministère des Travaux Publics Appel d'Offres

Projet no 284-67 à Joliette

Drainage et Pavage des chemins de ceinture et parcs de stationnement, HOPITAL ST-CHARLES DE JOLIETTE.

Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneurs, les individus, firmes, compagnies ou corporations spécialisés qui ont leur bureau d'affaires principal dans un des comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption ou Montcalm.

Un dépôt de \$25.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du Ministère des Travaux Publics, est requis pour obtenir plans et devis au Ministère des Travaux Publics, 2275, est avenue Laurier, Montréal 34. Ce dépôt est remboursable aux soumissionnaires seulement qui auront rempli toutes les conditions et qui retourneront les plans et devis dans les 8 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Clôture des soumissions:

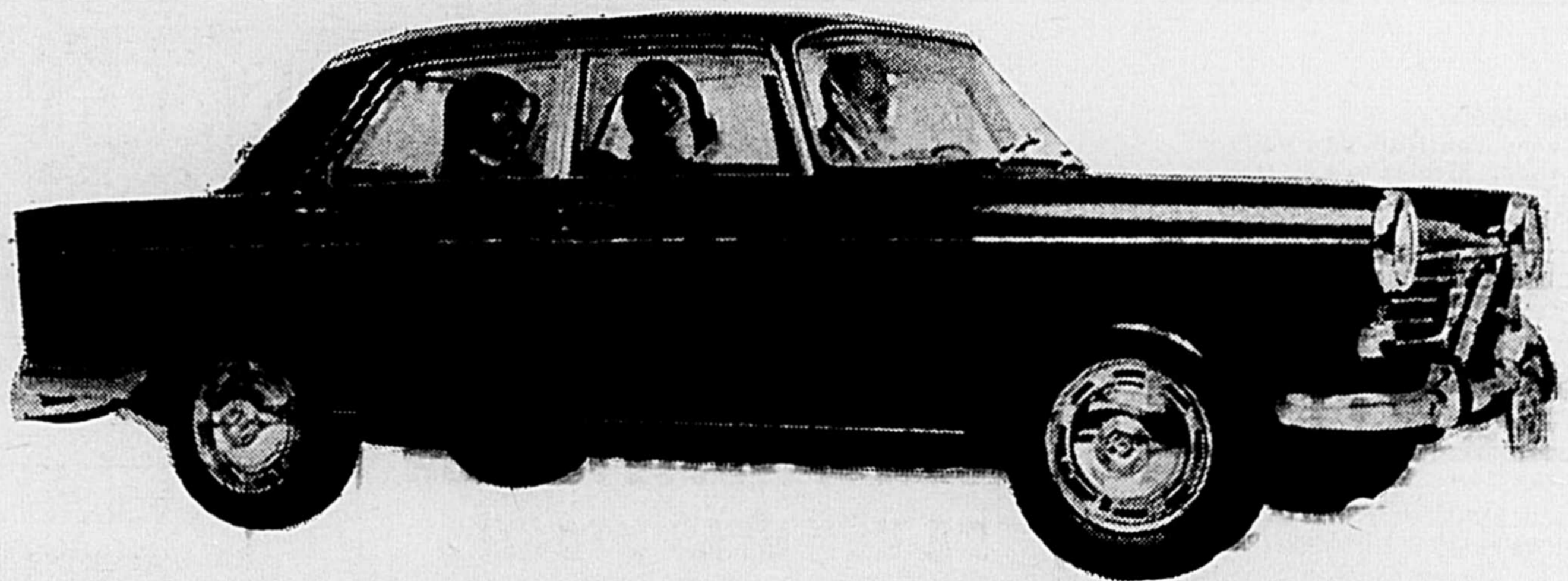
VENDREDI, LE 28 JUILLET 67 à 3 h. p.m., au 2275, est Avenue Laurier, Montréal 34.

Garanties: Chèque visé ou cautionnement (Bid Bond) au montant de 10% de la soumission, à l'ordre du Ministre des Finances. A la signature du contrat: cautionnements d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat, suivant les formules officielles du Gouvernement.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre, Hervé-A. Gauvin, Ing.

## bien faite — bonne réputation — c'est une Canadienne



**BIEN FAITE!** Une carrosserie monobloc anti-rouille aux lignes élégantes et distinguées, enjolivée d'acier inoxydable. Parfaitement proportionnée — 174", 57.1", 64" — elle accueille cinq adultes en tout confort. Elle est de toute sécurité: 20 points stratégiques ont été particulièrement soignés. **BONNE REPUTATION!** Une accrocheuse sensationnelle qui se joue des routes les plus torturantes. Moteur sobre, reprises nerveuses, conduite souple et sûre, super oléofreins assistés... autant de sujets qui aiment les conversations des admirateurs de l'Alouette 404. Demandez-leur ce qu'ils en pensent. **C'EST UNE CANADIENNE...** habillée "haute couture", motorisée "haute précision", assemblée "haute sécurité". Le concessionnaire Peugeot vous la présentera... un petit essai vous convaincra... la 404 tous ravira.

● moteur à carburateur ou à injection ● automatique ou 4 vitesses synchronisées ● toit fixe ou coulissant.

VOYEZ-LA CHEZ

# Drainville Automobile Enrg.

100, BOUL. DE L'INDUSTRIE

JOLIETTE

TEL. 756-1678



**PEUGEOT**  
**404**  
*Alouette*

**garantie 2 ans**  
**ou 50,000 milles**  
**sans soucis**

**ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION**  
**INCROYABLE ! MAIS VRAI!**  
**"M. RAMBLER" FAIT SA VENTE EXPO 67**

**CES VOITURES SONT VENDUES  
 LE PRIX DE LA FACTURE PLUS \$100.00  
 125 VOITURES NEUVES EN STOCK A VOTRE CHOIX  
 APPELEZ ET NOUS IRONS VOUS CHERCHER 581-5780**

LA VOITURE DE L'ANNEE



**AMERICAN  
 REBEL  
 AMBASSADOR  
 MARLIN**

- \* Offre généreuse sur échange
- \* Nos prix vous plairont
- \* Nos voitures vous enchanteront
- \* Venez économiser chez nous



**M. "RAMBLER"**  
**ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE**  
 VOUS DIT:  
 NOS OFFRES ET NOS PRIX SONT  
**IMBATTABLES**

Je vous invite à venir faire une randonnée au volant de ces étincelantes voitures racées. Quel confort! Quelle puissance! Quelle souplesse! Quelle perfection dans les moindres détails.



**Vous verrez que nos offres et nos prix sont imbattables**



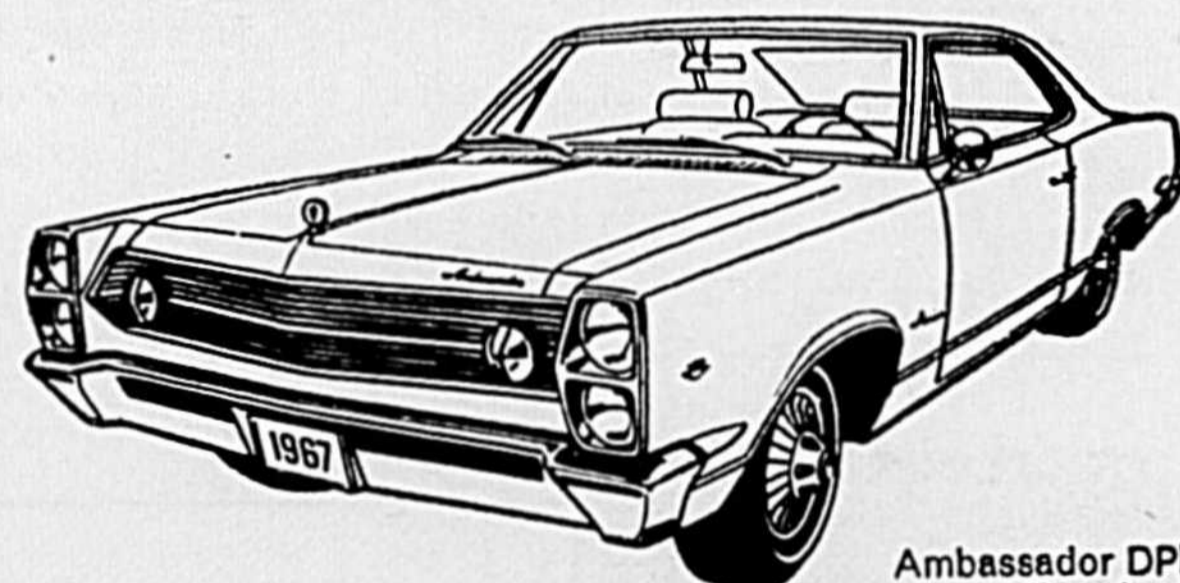
Rambler American 220, sedan, 2 portes

**UNE VRAIE VOITURE "DE RACE"**



Rebel SST — l'un des 9 modèles de grosseur moyenne

**UNE VISITE VOUS CONVAINCRA**



Ambassador DPI — l'un des modèles Ambassador construits avec qualité

**LA REVOLUTION DE L'ANNEE**

Nous le répétons, nous avons construit une voiture à sensation. Montez-y, et vous ne voudrez jamais en descendre.

GARANTIE DE 5 ANS / 50.000 MILLES POUR LE MOTEUR ET LE ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

**5/50,000**  
**2/24,000**

ET DE 2 ANS/24.000 MILLES POUR L'AUTOMOBILE

POUR LES DÉTAILS, VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE AMERICAN MOTORS/RAMBLER

**UNE VISITE VOUS CONVAINCRA  
 QUE NOS PRIX DEFIENT  
 "TOUTE CONCURRENCE"**

**AUSSI UN VASTE TERRAIN  
 DE VOITURES USAGÉES**

**VERIFIEZ AVANT D'ACHETER  
 N'ACHETEZ PAS UNE VOITURE (PAS  
 MEME UNE RAMBLER) AVANT  
 D'AVOIR LU  
 "X-RAY"**

**AMERICAN MOTORS 1967**

AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

**UNE DIFFÉRENCE RÉELLE, UNE VOITURE SUPÉRIEURE**

*M. Rambler*

**André Lapierre**

Automobile Ltée



855 rue Notre-Dame, Repentigny **581-5780**